

LISIEUX

RENTÉE
2024
2025

GUIDE DE LA SCOLARITÉ

- DE LA MATERNELLE AU CM2 -



SERVICE ÉDUCATION

ACCUEIL DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H
PLACE LE HENNUYER - 02 31 48 40 80
INSCRIPTION-SCOLAIRE@VILLE-LISIEUX.FR



LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

LE PORTAIL FAMILLE

Réservez les activités* de vos enfants en quelques clics !

Le **Portail Famille** permet d'améliorer la qualité du service public rendu en anticipant et en adaptant les moyens humains et matériels grâce aux réservations effectuées par vos soins.



LES BONNES PRATIQUES

Pour effectuer une réservation, connectez-vous sur le Portail Famille :

<https://lisieux.portail-familles.com>

Le portail est accessible 24h/24 et 7j/7.



***Toutes les activités, halte accueil, restauration et accueil de loisirs, doivent être réservées sur le portail.**

Si vous n'avez pas de connexion internet, vous pouvez vous rendre dans les Espaces Publics Numériques suivants : le centre socio-culturel CAF (rue de Taunton), la médiathèque André Malraux (Place de la République) et Mosaïc (13 bd Louis Pasteur).

Vous pouvez ajuster vos réservations en ligne la veille, jusqu'à minuit.

Pour les accueils de loisirs : les modifications sont à effectuer **15 jours avant pour les mercredis** et **30 jours avant pour les petites et grandes vacances scolaires.**



Toutes les réservations sont facturées. **Une majoration de 0,50€ par jour et par activité est appliquée en cas de non-réservation.**

La majoration ne concerne pas l'activité extrascolaire en accueil de loisirs (les mercredis, les petites et grandes vacances).

Par exemple : vous avez 2 enfants et vous n'avez pas réservé la garderie ni la restauration sur le portail. Une majoration de 2€ sera appliquée (0,50€ x 2 pour la garderie + 0,50€ x 2 pour la restauration).

TUTORIEL - PORTAIL FAMILLE

Après l'inscription de votre enfant auprès du Service Éducation, si vous souhaitez bénéficier des services de restauration, de halte-accueil et des centres de loisirs, **vous devez vous connecter sur le Portail Famille à l'adresse suivante : <https://lisieux.portail-familles.com>**

POUR RÉCUPÉRER VOS CODES D'ACCÈS

- 1 Cliquez sur l'icône connexion 
- 2 Cliquez sur « Renvoi des identifiants »



Connexion

Mon identifiant *

Mon mot de passe *

[Renvoi des identifiants](#)

* champs obligatoires

- 3 Indiquez votre mail dans l'espace « Votre courriel »

Afin de pouvoir vous transmettre le mot de passe oublié, nous vous demandons de saisir votre courriel.

* votre courriel doit être identique à celui renseigné lors de l'inscription



Courriel

Votre courriel *

- 4 Réservez les accueils de loisirs pendant les vacances



Cliquez sur **cet icône** pour réserver **l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires**.

Pour vérifier si votre demande de réservation de l'accueil de loisirs a été validée, il faut cliquer sur « Je suis l'état de mes demandes d'inscription » :

- En cours de traitement : votre demande n'a pas encore été traitée ;
- Validée : votre demande est acceptée ;
- Annulée : malheureusement le centre ne peut accueillir votre enfant.

5 Réservez les activités



MES ACTIVITÉS

Cliquez sur cet icône pour réserver la **restauration scolaire**, la **halte accueil** ou l'**accueil de loisirs du mercredi**.

Ensuite, **cochez** les jours de présence souhaités.

Mois de juillet					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 27	1	2	3	4	5
Matins	<input type="checkbox"/>				
Après-midis	<input type="checkbox"/>				

Cliquez sur « suivant » puis vérifiez vos réservations. Si celles-ci sont conformes, validez votre demande en cliquant sur « valider ».

Le message suivant s'affichera :

Inscription et réservation de la Halte Accueil

Votre demande a été prise en compte.

Un mail de confirmation vous a été envoyé (*dans le cas contraire, merci de contacter le Service Education au 02.31.48.40.80*).

Vous pouvez consulter votre agenda en cliquant sur "[Je consulte mes réservations sur l'agenda](#)".

Pour vos demandes de réservation de l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, vous devez attendre la validation définitive du centre de loisirs :

Inscription et réservation de l'Accueil de Loisirs - Mercredi

Votre demande a été enregistrée. Vous devez attendre la validation définitive du Centre de Loisirs.

Pour vérifier si votre demande est acceptée, cliquez sur "[Je suis l'état de mes demandes d'inscription](#)".

MON ÉCOLE

OÙ TROUVER LE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Le dossier d'inscription est disponible :

- sur le Portail Famille > Mon dossier famille > Je télécharge mon dossier
- sur le site www.ville-lisieux.fr > Portail Famille > Inscriptions
- au Service Éducation, place Le Hennuyer

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE ?

Présentez-vous au Service Éducation, situé place Le Hennuyer, muni des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Le cas échéant, le jugement vous attribuant la garde de l'enfant ou l'autorité parentale. Joindre le calendrier en cas de garde alternée.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile ou Extrascolaire

Prenez ensuite contact avec la directrice ou le directeur de l'école qui procédera à l'admission de votre enfant. Un certificat de radiation sera nécessaire si votre enfant était déjà scolarisé l'année précédente dans une école différente.



Retrouvez les coordonnées des écoles à la fin du livret.

LE SERVICE DE RESTAURATION

VOTRE ENFANT EST INSCRIT DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE OU DANS UN ACCUEIL DE LOISIRS DE LISIEUX

Il peut bénéficier du service municipal de restauration, à condition qu'une inscription préalable à ce service ait été faite sur le portail.



COMMENT RÉSERVER LA RESTAURATION ?

L'inscription se fait impérativement via le Portail Famille jusqu'à la veille, à minuit.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service Éducation jusqu'à 17h, la veille. Vous devez impérativement préciser la présence de votre enfant car, en cas de non-respect, une majoration de 0,50€ sera appliquée.

DES REPAS ÉQUILIBRÉS

pour favoriser l'éducation nutritionnelle.

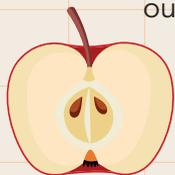
Les repas sont élaborés dans le respect du plan national de santé. La Ville propose des repas sains préparés par la restauration municipale. L'éducation nutritionnelle passe par des plats variés et des recettes adaptées aux enfants.

Les enfants sont accueillis au restaurant par le personnel d'animation qui favorise une ambiance conviviale et éducative. Cet encadrement est très important pour l'apprentissage du goût, le développement de l'autonomie et la socialisation de l'enfant à table.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

En cas d'allergie, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit obligatoirement être établi auparavant par le médecin scolaire. La demande est à faire auprès du directeur ou de la directrice de l'école ou du service de médecine scolaire.

Le règlement des restaurants scolaires est affiché à l'école et au restaurant, il peut également être consulté sur le site www.ville-lisieux.fr



Vous pouvez consulter les menus de la restauration scolaire sur le Portail Famille.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

HALTE ACCUEIL

7h30 / 8h30
Périscolaire matin

12h / 13h45
Pause méridienne

16h15 / 18h30
Périscolaire soir

Une équipe pédagogique formée d'animateurs diplômés propose différentes activités à partir des orientations éducatives du Projet Educatif Lexovien (PEL).



LE SOIR, NOUS PROPOSONS NOTAMMENT AUX ENFANTS :

- Du sport en partenariat avec les associations sportives lexoviennes ;
- Des activités culturelles, de l'art plastique, du bricolage ;
- Des projets de sensibilisation au développement durable ;
- Des rencontres intergénérationnelles ;
- De l'accompagnement scolaire ;
- Une participation aux projets événementiels de la Ville (Carnaval, Téléthon...);
- etc.

Votre enfant pourra être accueilli pour une courte durée selon vos besoins, ou s'inscrire de façon plus durable sur des projets sportifs ou culturels. L'inscription se fait **impérativement** sur le Portail Famille jusqu'à la veille, minuit.

VOS CONTACTS

ECOLES GUIZOT & MARIE CURIE
06 09 98 89 59 - 02 31 62 78 67

ECOLES TREVETT & JEAN MACÉ
07 60 85 17 78 - 02 31 62 89 10

ECOLES SAINT ÉXUPÉRY,
JEAN MOULIN & JULES VERNE
07 60 85 17 78 - 02 31 31 03 21



LES ACCUEILS DE LOISIRS

OUVERTURE DE 7H45 À 18H30 PENDANT LES PETITES ET GRANDES VACANCES AINSI QUE LES MERCREDIS.

Aucune arrivée ou départ ne pourra s'effectuer sur les temps d'activité dirigée à savoir, entre 9h et 11h30 et entre 14h et 16h30.

PREMIÈRE INSCRIPTION

Il vous est demandé de remplir le dossier unique administratif, et d'y joindre :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Le cas échéant, le jugement vous attribuant la garde de l'enfant ou l'autorité parentale. Joindre le calendrier en cas de garde alternée.
- Attestation du quotient familial de la CAF pour les familles hors Lisieux (à renouveler au mois de février)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile ou Extrascolaire

3 ACCUEILS DE LOISIRS

Centre La Vallée
Centre d'Activités et de Créativités
Maison de Quartier Trevett

SONT ADMIS DANS CES STRUCTURES

- Les enfants Lexoviens
- Les enfants de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie dont la Mairie a signé une convention avec la Ville de Lisieux et donné son accord préalable (via le formulaire dédié)
- Les enfants du personnel Ville de Lisieux, CCAS et Hôpital (sur présentation de l'attestation employeur)

Vous avez jusqu'à 15 jours pour modifier les inscriptions du mercredi. Pour les petites et grandes vacances, vous pouvez modifier l'agenda au plus tard 30 jours avant.

La réservation sera effective après validation par le centre de loisirs.

Retrouvez les coordonnées des accueils de loisirs à la fin du livret.



MES AIDES



LA CARTE FAMILLE

La carte famille vous apporte une réduction tarifaire pour la cantine et les centres de loisirs en fonction de votre quotient CAF. Pour l'année scolaire 2023/2024, les aides sont accordées pour la cantine si votre quotient familial est inférieur ou égal à 700€ et pour les centres de loisirs inférieurs ou égal à 1 135 € pour les Lexoviens).

Il vous est demandé de procéder au renouvellement de la carte chaque année, en février. Sans démarche de votre part, votre exonération prendra fin le 31 janvier.

*Renseignements à l'accueil du CCAS ou par téléphone.**

SERVICE D'AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En cas de difficulté, ce service peut vous soutenir dans votre démarche mais également pour toute demande de bourse ou tout suivi administratif complexe.

*Prise de rendez-vous à l'accueil du CCAS ou par téléphone.**

UN SOUTIEN SOCIAL AU QUOTIDIEN

Le CCAS apporte également un soutien global à tout Lexovien en difficulté et peut vous accompagner dans vos projets et ceux de vos enfants.

COMMENT CONNAÎTRE VOTRE QUOTIENT CAF ET OBTENIR VOTRE ATTESTATION ?

Vous pouvez facilement connaître votre quotient familial : **connectez-vous sur le site Internet de la CAF du Calvados via la rubrique « Mon compte » sur www.caf.fr, « effectuer mes démarches en lignes », démarche « demander une attestation de paiement et de quotient familial ».**

N.B. : vous retrouverez votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel sur les courriers CAF. En cas de perte de vos identifiants de connexion, cliquez sur la rubrique « code confidentiel ou numéro d'allocataire perdus ». Vous les recevrez par courrier à votre domicile dans les 3 jours suivant votre demande ou en allant à votre permanence CAF, ou sur la borne internet située au Centre socio-culturel de Hauteville.



*RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
1 rue Paul Banaston - 02 31 48 62 70

INFOS PRATIQUES

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025 / ZONE B

Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025
Pont de l'Ascension	Jeudi 29 mai 2025
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PÉRIODES D'INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Vacances d'été 2024	A partir du mardi 28 mai 2024
Mercredis de septembre 2024 à juillet 2025	A partir du mardi 30 juillet 2024
Vacances de la Toussaint	A partir du mardi 10 septembre 2024
Vacances de Noël	A partir du mardi 12 novembre 2024
Vacances d'hiver	A partir du mardi 17 décembre 2024
Vacances de printemps	A partir du mardi 25 février 2025
Vacances d'été 2025	A partir du mardi 13 mai 2025

Aides possibles : CCAS de la Ville de Lisieux, Comités d'entreprise, Chèques Vacances. Aide du Conseil Départemental (pour l'été uniquement) à remplir en ligne début avril.



ANNUAIRE

SERVICES / RENSEIGNEMENTS

- **Service éducation :**
Place Le Hennuyer - 02 31 48 40 80 - inscription-scolaire@ville-lisieux.fr
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **Service facturation / service à la famille :**
Hôtel de Ville, 21 rue Henry Chéron - 02 31 48 40 44
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
1 rue Paul Banaston - 02 31 48 62 70
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Centre socio-culturel CAF :**
Rue de Taunton - 08 10 25 14 10
Lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h30

ÉCOLES

Ecole Réginald Trevett	17 rue Jean Bouin	02 31 62 15 99
Ecole François Guizot	18 boulevard Duchesne Fournet	02 31 31 24 20
Ecole Saint-Exupéry	2 avenue Guillaume Le Conquérant	02 31 62 22 57
Ecole Jean Moulin	14 avenue Maréchal Lyautey	02 31 62 13 27
Ecole Jules Verne	24 rue Jules Verne	02 31 31 05 79
Ecole Marie Curie	1 rue du Camp Franc	02 31 31 30 77
Ecole Jean Macé	2 rue Jean Macé	02 31 62 09 84

CENTRES DE LOISIRS

Centre La Vallée	4 chemin de Coquainvilliers	02 31 62 78 67
Centre d'Activités et de Créativité	18 avenue Guillaume Le Conquérant	02 31 31 03 21
Maison de quartier Trevett	19 avenue Georges Pompidou	02 31 62 89 10
Local ado « La Pendule »	22 rue Roger Aini	02 31 31 24 72
Local ado « L'Oasis »	Allée Ruminski, stade Bielman	06 18 40 89 14



SERVICE ÉDUCATION

ACCUEIL DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H

PLACE LE HENNUYER, 14100 LISIEUX

02 31 48 40 80

INSCRIPTION-SCOLAIRE@VILLE-LISIEUX.FR



LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

